



DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX (DAT)

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

- 1^{ère} demande
- Renouvellement
- Annulation

Destinataire :
Mairie d'Izon

207 avenue du Général de Gaulle

33450 IZON

IMPORTANT : Au préalable à toute implantation, la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public routier de la mairie d'Izon devra être formulée au moyen de ce document.

Les travaux ne pourront être entrepris qu'après réception :

- de l'accord technique valant autorisation d'exécution de travaux et A.O.T. provisoire,

Dans le cas strictement exceptionnel de travaux motivés par l'urgence, la demande d'arrêté portant autorisation d'exécution de travaux doit être adressée, en régularisation, dans les 48 heures suivant l'intervention.

Tout dossier incomplet ou ne permettant pas d'apprécier correctement l'opportunité de l'installation, sera retourné au demandeur qui ne pourra se prévaloir d'éventuels délais liés au dépôt de la demande.

1. Date de la demande
(au minimum 2 mois avant la date de début des travaux d'implantation ou d'intervention)

2. Route) :
.....

3. Adresse exacte de l'implantation ou des travaux
.....
.....

5. A renseigner par la Mairie :

- EN AGGLOMERATION
 - HORS AGGLOMERATION
- (1) cocher la case correspondante

6. Durée souhaitée des travaux
Date souhaitée de début des travaux : Date souhaitée de fin des travaux :

7 . Désignation du demandeur :

	Nom- raison sociale - adresse	Nom du responsable	Coordonnées
Pétitionnaire		M.	
Fermier (si contrat affermage ou délégation)		M.	
Maître d'ouvrage		M.	
Maître d'œuvre des travaux		M.	
Entreprise réalisant les travaux		M.	

8 . Nature de l'ouvrage ou de l'équipement à implanter :

- ACCES : n° section : n° parcelle :
- CANALISATIONS D'EAU : eau potable eaux usées eaux pluviales irrigation effluents vinicoles
 autre (préciser)
- CANALISATION PETROLIERE
- OUVRAGE AERIEN
- PASSAGE : aérien souterrain
- PERMIS DE STATIONNEMENT (sans ancrage au sol : échafaudages, dépôt matériaux, bois,.....)
- PISTE D'ACCES POSTES DISTRIBUTEURS DE CARBURANT (station service)
- RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS : artère aérienne artère souterraine poteau
 cabine téléphonique armoire de S.R. autre (préciser)
- RESEAU ELECTRICITE : artère aérienne artère souterraine autre (à préciser)
- RESEAU GAZ
- REJET HYDRAULIQUE
- IMPLANTATION AVEC EMPRISE AU SOL (abri bus, centre tri collectif, mobilier urbain : informations locales, support publicité, panneaux S.I.L., kiosque à journaux, terrasse, radar pédagogique, rampe d'accès, panneaux photovoltaïques,)
- TRAVAUX (à préciser)
- VOIE FERREE INDUSTRIELLE
- AUTRE (droit à l'image,.....).....

9 . Emprise occupée :

- Longitudinale Transversale
- Longueur : Largeur : Surface : Diamètre :
- (m) (m) (m²) (m)
- Hauteur d'implantation (par rapport au sol) : Profondeur :
- (m) (m)
- Nombre :

10 . Pièces à joindre à la demande :

. Pour toutes les demandes :

- un plan de situation
- un plan au 1/200 ou au 1/500 minimum faisant apparaître le positionnement de l'ouvrage,
- notice explicative
- plan de repérage des réseaux existants au voisinage immédiat des travaux projetés

11 . En complément de ces documents :

. Pistes d'accès - stations service :

- récépissé des installations classées ou attestation de non classement au titre des installations classées délivré par la Préfecture ou la sous-préfecture du lieu de l'implantation (délivré à partir du 13 avril 2010, date du Décret n° 2010-369 modifiant la nomenclature des installations classées)
- avis du Maire (du lieu d'implantation) si l'exploitation se situe en agglomération (annexe 1)

. Délégation de service public :

- copie du contrat d'affermage (page de garde, 1^{ère} page, page comportant le chapitre redevance pour occupation du domaine public, page comportant la date de validité du contrat, page comportant les signatures du contrat).

12 . Engagement du pétitionnaire :

Je soussigné(e)auteur de la demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus. Je m'engage dans le cas d'occupation du domaine public à acquitter (sauf cas d'exonération et selon les termes du contrat d'affermage si délégation) une redevance annuelle au profit de la commune.

A.....le.....

(Signature)